

Mesdames et Messieurs les Élus du Conseil Municipal

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu, en séance ordinaire,

JEUDI 4 NOVEMBRE 2021

A 19h00

A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE D'ESPONDEILHAN

(Port du masque obligatoire - respect des gestes barrière)

Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Espondeilhan, le 22 octobre 2021

Le Maire, Christophe LLOP

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 5 octobre 2021.
- Compte rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de la délégation de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1-CABM – Convention constitutive d'un groupement de commandes avec la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée pour l'achat de matériel éducatif, de formulaires et documents réglementaires, de papier et d'enveloppes vierges et de fournitures de bureau

2-CABM – Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif (RPQS-ANC) – Exercice 2020

3-Renouvellement de la convention d'adhésion à la mission d'appui et de soutien à la prévention des risques professionnels avec le CDG 34

4-Convention d'assistance juridique et de représentation en justice avec le cabinet MB Avocats

5-Participation financière aux frais de fonctionnement pour un enfant en classe ULIS à Magalas – Année scolaire 2021 / 2022

6-Décision modificative n°3 – Budget Commune

7-Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Hérault au titre du FAIC 2022

8-Modification du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)

9-Désignation d'un signataire pour une Déclaration Préalable (travaux local pétanque)

10-Questions diverses